



Pas·de·Calais
Mon Département

**RAPPORT D'ACTIVITÉ
DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS
ET ORGANISMES ASSOCIÉS
(EPOA)**

- EPDEF -

**ÉTABLISSEMENT PUBLIC DÉPARTEMENTAL
DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE**



**ANNÉE
2021**





Éditorial du Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais

Au service des territoires et de ses habitants, le Département et les Etablissements Publics et Organismes Associés (EPOA) se mobilisent quotidiennement afin de mettre en œuvre un service public de qualité auprès des usagers dans une volonté de proximité et de développement des territoires.

Cela se traduit d'abord par un budget global d'1,79 milliard en 2021 qui conforte la présence des services publics sur l'ensemble du territoire en maintenant les politiques publiques départementales, obligatoires et volontaristes.

Cela se traduit également dans un dialogue permanent avec l'ensemble des partenaires, au niveau départemental et dans les territoires.

La présentation du rapport d'activité des EPOA est l'occasion de valoriser et de saluer les actions qu'ils mènent tout au long de l'année,

En 2021, l'ensemble des Etablissements Publics et Organismes Associés ont encore été particulièrement impactés par la crise sanitaire et ses nombreuses conséquences, chacun dans leur domaine, qu'il s'agisse d'action sanitaire, médico-sociale, de culture, de sport, de tourisme...

Pour autant, par leur professionnalisme et leur engagement, et grâce au soutien actif du Département, ces EPOA ont su s'adapter, pour pallier les difficultés et accompagner au mieux les populations au quotidien, dans une relation de proximité et de solidarité maintenue auprès de nos concitoyens.

Tout au long de cette période difficile, les EPOA et le Département ont démontré combien les liens de collaboration étroits et constants sont une condition essentielle d'une action publique locale efficace et agile, plus que jamais nécessaire dans les périodes d'incertitude.

Ces liens partenariaux étroits seront des points d'appui essentiels pour une pleine implication des EPOA dans la démarche d'élaboration du nouveau projet de mandat en 2022. « Construisons ensemble notre Pas-de-Calais ».

Jean-Claude LEROY

Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais



Éditorial du Président du Conseil d'Administration de l'EPDEF

L'année 2021 a été marquée par la pandémie de Covid 19.

Au sein d'un établissement dont les activités sont tournées vers l'accueil et l'accompagnement des enfants et des familles, l'impact de la crise a été significatif.

Pour autant, au-delà de l'évolution des recommandations sanitaires, les missions les plus essentielles exercées par l'EPDEF ne pouvaient souffrir d'une quelconque interruption. L'ensemble des professionnels des pôles opérationnels et fonctionnels de l'EPDEF a su se mobiliser pour garantir la continuité du service à rendre aux enfants et familles, et pour cela je tiens à les remercier individuellement.

Le bilan de l'année en équipe s'avère positif et ce, malgré le contexte, l'EPDEF a poursuivi le développement de son offre de service.

Dans le domaine de la petite enfance, l'EPDEF a créé un Service d'Accueil de Jour et de Prévention Précoce aux Ecrans, un Service « Accueil pour tous » d'intermédiation et participe à l'expérimentation nationale PEGASE.

Pour faire face à une tension sur l'offre d'accueil en protection de l'enfance et avec le soutien du Conseil départemental, l'EPDEF a ouvert deux maisons d'enfants à Longuenesse et Noeux-les-Mines, pour une capacité de 35 places supplémentaires. Les études pour la création d'un Service d'Accueil d'Observation et d'Orientation à Saint-Nicolas-lez-Arras pour 20 places ont débuté. Les travaux débuteront en 2022. L'EPDEF a créé un dispositif pour accompagner et soutenir les Tiers Dignes de Confiance et Tiers Bénévoles Durables sur la commune de LONGUENESSE.

Sur le champ du soutien à la parentalité, l'année a été marquée par l'externalisation des droits de visites médiatisés des enfants placés à l'Aide Sociale à l'Enfance, auparavant effectués dans les Maisons de Solidarités. Cela a permis à l'EPDEF de s'implanter sur le territoire du littoral en ouvrant des maisons de la parentalité à Calais, Boulogne et Etaples. L'EPDEF a également ouvert une maison de la parentalité à Montigny-en-Gohelle et a étendu son activité au sein de celle de Béthune.

Dans le domaine de l'intervention à domicile, l'EPDEF a développé et mis en place l'AEMO Renforcée pour 80 situations supplémentaires.

Le présent rapport présente dans ces suites le bilan de l'activité 2021 et les perspectives de l'année 2022.

L'année 2021 a ainsi été marquée d'un dynamisme et d'un engagement sans relâche des professionnels pour accompagner les enfants et les familles. L'EPDEF a poursuivi le développement de solutions d'accompagnement innovantes répondant aux besoins des publics accompagnés du Pas-de-Calais.



Daniel KRUSZKA

Président du Conseil d'Administration
de l'Établissement Public Départemental de l'Enfance et de la Famille

MISSIONS

Institué par le Département du Pas-de-Calais en 1990, l'Établissement Public Départemental de l'Enfance et de la Famille (EPDEF) se compose d'un ensemble de services où se mettent en œuvre, en fonction des besoins, accompagnement des enfants et soutien auprès des familles.

La recherche de l'intérêt de l'enfant constitue le point de convergence du travail accompli par les 530 professionnels que compte l'établissement.

Initialement inscrit dans le seul champ de la protection de l'enfance, l'EPDEF s'est construit par adjonctions successives de diverses structures préexistantes. Le développement de l'établissement s'est ensuite traduit par un élargissement de son offre de service tendant à y imprimer une visée préventive affirmée. Progressivement, une multitude de prestations est venue enrichir le panel d'interventions proposé par l'EPDEF dont le rayonnement géographique s'est par conséquent étendu.

Aujourd'hui, l'établissement englobe une quarantaine de services implantés au sein de 28 sites.

Les ressources financières 2021 ont été prévues, lors du vote au budget primitif, à hauteur de 25 650 094 € (24 986 181 € en fonctionnement et 663 913 € en investissement).

Le nombre d'agents s'est accru fortement; 453 agents étaient présents au 31 décembre 2020 contre 525 au 31 décembre 2021.

Environ 2500 enfants ont été suivis en 2021 dans le cadre de la protection de l'enfance (dont 878 suite à une décision de placement).

3094 familles ont été accompagnées au sein des Maisons de la Parentalité et Maisons des Familles.

98 enfants ont été accueillis dans les crèches gérées par l'EPDEF et la fréquentation sur les temps d'accueil tout public est de 1355 passages d'enfants à la ludothèque.

Quelle que soit la nature d'intervention des différents services, ceux-ci visent à favoriser l'instauration, pour chaque enfant, d'un environnement sécurisé et d'un climat relationnel lui permettant de vivre en bonne santé, de trouver un équilibre psychique en veillant à l'épanouissement de toutes ses possibilités.

L'EPDEF appartient à la catégorie des établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS) publics dont le personnel relève, par principe, de la fonction publique hospitalière. L'autonomie juridique que lui confère son statut conduit à ce que l'établissement dispose de ses propres organes de gouvernance : un Conseil d'Administration qui en définit la politique (compétence délibérative) et un comité de direction qui en assure la conduite générale (compétence exécutive).

A la différence du secteur associatif ou des collectivités territoriales, la représentation légale d'un établissement public est dévolue au directeur, lequel est nommé par arrêté du Centre National de Gestion (ministère de la santé). Le fonctionnement d'ensemble relève réglementairement de sa responsabilité aux plans administratif, civil et pénal, en conséquence, la capacité à engager juridiquement l'établissement lui est attribuée.

Attaché aux valeurs du service public, l'EPDEF se veut être porteur de solutions face aux besoins, y compris les plus sensibles, relevant des politiques de l'enfance et de la famille en vigueur au sein du Département. Culture partenariale, dynamique adaptative et continuité de service apparaissent comme des composantes essentielles du fonctionnement institutionnel.



ORGANISATION

LES INSTANCES DE GOUVERNANCE, SES MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS ET SON ORGANISATION.

Article L.315-17 du code de l'action sociale et des familles.

Le directeur représente l'EPDEF en justice et dans tous les actes de la vie civile.

Il prépare les travaux du Conseil d'Administration et lui soumet le projet d'établissement.

Il est chargé de l'exécution des décisions du Conseil d'Administration et met en œuvre les actions approuvées par celui-ci.

Il est compétent pour régler les affaires de l'établissement autres que celles qui sont énumérées à l'article L. 315-12.

Il assure la gestion et la conduite générale de l'établissement et en tient le conseil d'Administration informé.

Il veille à la réalisation du projet d'établissement ou de service.

Le directeur peut déléguer sa signature dans des conditions et sur des matières définies par décret.

Pour l'exercice de certaines des attributions du Conseil d'Administration définies par décret, le directeur peut recevoir délégation du Président du Conseil d'Administration.

Article L.315-12 du code de l'action sociale et des familles :

Le Conseil d'Administration des établissements publics sociaux ou médico-sociaux définit la politique générale de l'établissement et délibère sur :

- ◆ le projet d'établissement, ainsi que les contrats pluriannuels et les conventions d'aide sociale ;
- ◆ les programmes d'investissement ;
- ◆ le rapport d'activité ;
- ◆ le budget et les décisions modifica-

tives, les crédits supplémentaires et la tarification des prestations ;

- ◆ les comptes financiers, les décisions d'affectation des résultats ou les propositions d'affectation desdits résultats, lorsque leurs financements sont majoritairement apportés par une collectivité publique ou les organismes de sécurité sociale ;
- ◆ les décisions affectant l'organisation ou l'activité de l'établissement ;
- ◆ le tableau des emplois du personnel ;
- ◆ la participation à des actions de coopération et de coordination ;
- ◆ les acquisitions, aliénations, échanges d'immeubles et leur affectation et les conditions des baux de plus de dix-huit ans ;
- ◆ les emprunts ;
- ◆ le règlement de fonctionnement ;
- ◆ l'acceptation et le refus de dons et legs ;
- ◆ les actions en justice et les transactions ;
- ◆ les règles concernant l'emploi des diverses catégories de personnel, pour autant qu'elles n'aient pas été fixées par des dispositions législatives ou réglementaires.

Au plan structurel, l'EPDEF a connu une évolution relativement récente en poursuivant les objectifs suivants :

- ◆ conforter et promouvoir la mise en synergie des services exerçant des missions connexes ;
- ◆ réduire l'important déséquilibre quantitatif entre les différents pôles opérationnels.

Les différents pôles :

◆ **Le Pôle Hébergement et Accompagnement Familial** qui regroupe quatre Maisons d'Enfants et d'Adolescents (MEA), le service Opti'Mômes, le Service d'Accès à la Vie Adulte (SAVA), l'Accueil Familial Spécialisé (AFS), le dispositif d'évaluations du lien et des troubles de l'attachement et leur accompagnement (DELTA), le service Dispositif d'Accueil Durable et Bénévole chez un Tiers (TBD-TDC), ainsi que la MECS temporaire de Noeux-les-Mines.

◆ **Le Pôle de Soutien à la Parentalité** et d'Intervention à Domicile qui regroupe les Maisons de la Parentalité, les Maisons des Familles, les espaces de rencontres, le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP), le Point d'Accès au Droit (PAD) le Dispositif d'Accompagnement Familial (DAF), le Service d'Accueil de Jour (SAJ), le village famille et les services d'AEMO.

◆ **Le Pôle Petite Enfance** qui regroupe la Maison de la Petite Enfance, les micro crèches, multi-accueils, Relais Petite Enfance (RPE) et la ludothèque.

Les services fonctionnels sont pour leur part regroupés au sein de l'administration générale. Y sont intégrés le service des ressources humaines, des affaires financières et marchés publics, des affaires patrimoniales, du système d'information, communication et événementiel.

L'ensemble des psychologues sont regroupés au sein du pôle de Psychologie Clinique. Ils interviennent au sein des autres pôles au service des enfants et des familles.

BILAN DES ACTIONS 2021

LE PÔLE HAF

La crise sanitaire liée à la COVID 19 de 2021 a continué d'impacter la dynamique institutionnelle en terme de réflexion et d'évolution de projets de service. Cette crise et les différentes mesures qui se sont succédées tout au long de l'année ont été un frein aux instances organisées à cet effet.

Néanmoins, la réflexion a continué et a été orientée vers :

- ◆ la sécurisation des usagers face à la situation sanitaire ;
- ◆ la sécurisation des professionnels devant accompagner les usagers au quotidien ;
- ◆ le maintien de la mission de service public d'accueil dans une période qui est demeurée anxiogène ;
- ◆ le maintien de la mission et l'astreinte liée à l'accueil d'urgence départemental ;
- ◆ l'organisation des séjours de vacances estivales pour les enfants dans le département ;
- ◆ la création des places supplémentaires à Longuenesse (20) et à Noeux-les-Mines (15) ;
- ◆ la réflexion du projet SAOO à Saint Nicolas et mise en place du chantier de réfection de l'hôtel acheté à cet effet ;
- ◆ la création d'une fiche action sur un dispositif OPTI'MÔMES avec les acteurs de territoire à destination des enfants de 3 à 9 ans ;
- ◆ la révision du protocole médical ;
- ◆ la cessation d'activité du médecin intervenant à la MEA de Liévin et faire face à la difficulté pour le remplacer ;
- ◆ la gestion de la crise à la MEA de Blendecques liée à un dysfonctionnement au sein de l'équipe éducative des adolescents. Mise en place d'une instance de régulation et de réflexion ;
- ◆ la gestion des incidents graves survenus à Achicourt, en août et décembre (violences graves de jeunes envers des adultes et des professionnels), soutien à l'équipe ;
- ◆ la mutation de l'activité de Meyabat et Myosotis liée au marché d'externalisation des droits de visite ;
- ◆ l'élaboration du Projet DELTAA (Dispositif d'Evaluation du Lien et des Troubles de l'Attachement et de leur Accompagnement) ;
- ◆ l'écriture du projet Pôle, version définitive ;
- ◆ l'écriture de projets de service, en cours ;
- ◆ la prolongation de la MEA de

Noeux-les-Mines jusqu'en décembre 2021 ;

- ◆ la création du dispositif TBD/TDC en mai 2021.

Les différents services du pôle sont :

- ◆ la MEA d'Arras ;
- ◆ la MEA de Blendecques ;
- ◆ la MEA de Liévin ;
- ◆ la MEA de Longuenesse ;
- ◆ les appartements de Liévin ;
- ◆ le Service d'Accès à la Vie Adulte ;
- ◆ l'Accueil Familial Spécialisé ;
- ◆ le service Opti'Mômes ;
- ◆ les services Meyabat et Myosotis ;
- ◆ le service TBD/TDC (Tiers Bénévole Durable/Tiers Digne de Confiance).

947 jeunes ont été accueillis dans l'année dans l'ensemble des services.

28 Accueils d'urgence sur l'année et 254 Accueils Urgence Relais ont été réalisés en 2021, contre 119 en 2019 et 161 en 2020.

LE PÔLE SPID

L'AXE PARENTALITÉ

- ◆ Externalisation des Droits de Visite Médiatisés de l'Aide Sociale à l'Enfance (DVMASE) par le Département ;
- ◆ L'ouverture de la Maison de la Parentalité site de Montigny-en-Gohelle ;
- ◆ Les Maisons de la Parentalité :
 - ◇ l'ensemble des prestations du plateau technique a permis de prendre en charge 2983 familles ;
- ◆ La médiation familiale :
 - ◇ l'équipe des médiatrices familiales a assuré la prise en charge de 1096 familles (275 de plus que sur 2020) pour 2406 rendez-vous assurés sur l'année 2021 (+ 621) ;
- ◆ Les espaces de rencontre :
 - ◇ 783 familles (256 de plus par rapport à 2020) ont bénéficié de rencontres au sein de l'une de nos structures pour 6292 rendez-vous en 2021 (2035 de plus par rapport à 2020) ;
- ◆ L'espace d'accès aux droits des familles :
 - ◇ une prise en charge de 519 situations (16 de plus par rapport à 2020) pour 559 rendez-vous (540 en 2020) ;
- ◆ La thérapie familiale :
 - ◇ une prise en charge de 82 situations au titre de 2021 ;
- ◆ les actions de prévention et de soutien à la parentalité ;
- ◆ le point d'accueil écoute jeunes

(PAEJ) / antenne de proximité de la Maison des adolescents de l'Artois Pour l'année 2021, le PAEJ a pris en charge 56 suivis ;

- ◆ le Point d'Accès au Droit (PAD) ;
- ◆ 639 personnes reçues en 2021 contre 578 personnes sur 2020 ;
- ◆ le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) :
 - Le LAEP se donne pour vocation d'accompagner les familles à prendre toute leur place dans l'éducation et le bien-être de leur enfant. 33 séances de 2h30 chacune ont été réalisées au cours de l'année 2021 ;
- ◆ le Village Famille de Liévin.

L'AXE INTERVENTION A DOMICILE

L'axe intervention à domicile s'articule autour :

- ◆ du service AEMO ;
- ◆ du service DAF (DMAD/AEMOR/AEDR/DARF) ;
- ◆ du service SAJ ;
- ◆ le service Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO) :
 - l'activité du service a encore été fortement impactée en raison du contexte sanitaire et de l'absence de certains professionnels pour raison de santé, professionnels qu'il a été difficile de remplacer. Le taux annuel de fonctionnement est cependant meilleur, de 97.88% contre 88.94% en 2020.
 - Le service a pris en charge 1722 mineurs contre 1540 mineurs en 2020 (soit 182 de plus) et 1676 en 2019.
 - La proportion AEMOJ/AED reste stable, puisque les mesures judiciaires représentent 83% contre 85% en 2020 et 82% en 2019,
 - Le nombre de mesures administratives a légèrement diminué, 17% en 2021 ;
- ◆ le Dispositif d'Accompagnement Familial (AEDR/AEMOR/DMAD / DARF) :
 - sa capacité de prise en charge est passée de 96 mineurs à 176 mineurs au 1^{er} avril 2021. Néanmoins la montée en charge a été progressive et les premières mesures d'AEMO R ont été orientées et prises en charge en 08/2021.
 - Le DARF a quant à lui été maintenu, mais dans une proportion de 36 mesures.
 - Pour 2021, le taux d'activité annuel global est de 106.72% ;
- ◆ Le Service d'Accueil de Jour (SAJ) :
 - 41 jeunes ont été accueillis en 2021 pour une habilitation de 20 places (24 entrées, 23 sorties) 18 étaient encore accueillis au 31/12/2021.

LE PÔLE PETITE ENFANCE

Le multi accueil Madeleine BRES

Malgré le contexte sanitaire, des temps forts ont été proposés au fur et à mesure de l'année : des ateliers moteurs et des séances hebdomadaires en salle de Snoezelen ont permis aux enfants de développer leur motricité et leur sensorialité, mises à mal lors des différents confinements.

L'équipe a compensé le manque d'activité extérieure (sortie au parc, à la bibliothèque ...) par des temps d'animation, à l'intérieur, divers et variés.

Le dispositif de crèche à vocation d'insertion professionnelle : 14 familles suivies (16 enfants). En 2021 le Département (service insertion) est entré comme prescripteur.

En 2021, nous avons obtenu une subvention dans le cadre de la stratégie nationale de prévention de lutte contre la pauvreté.

La ludothèque

La ludothèque a subi une nouvelle fois la crise sanitaire sur les cinq premiers mois de l'année 2021. Le maintien des actions en distanciel (drive jeux, vidéos ateliers sur Facebook et visio-ateliers) s'est poursuivi et la mise en place de kits à retirer en drive a pu voir le jour.

La ludothèque a pu reprendre son activité en présentiel seulement à partir de la mi-mai, mais de manière progressive en fonction des restrictions sanitaires, des différents protocoles et l'application du pass sanitaire.

L'accent a été mis également sur les animations à destination des tout-petits afin de les accompagner au mieux dans leurs premières socialisations et favoriser les découvertes tout en écoutant leurs besoins pour un développement harmonieux. Les adhésions et les prêts sont en augmentation depuis la reprise de notre activité.

La Maison de la Petite Enfance

L'année 2021 aura été marquée pour la seconde année par la crise sanitaire de la Covid-19. Cette gestion a amené tous les professionnels à innover dans les méthodes d'accompagnement afin de maintenir une prise en charge de qualité.

113 enfants ont été accueillis sur l'année 2021.

Le remplacement des professionnels absents en lien avec des épisodes de

COVID a demandé une réflexion particulière afin de garantir une sécurité et un repère pour les enfants accueillis.

Il est à souligner un engagement de l'ensemble des professionnels impliqués dans cette crise sanitaire.

Dans le cadre des replis DARF, la Maison de la Petite Enfance a accueilli 4 enfants.

Concernant le cadre du dispositif d'Accueil d'Urgence, 10 jeunes ont été accueillis.

Enfin, nous avons accueillis 3 bébés nés sous secret et un apparemment avec départ en vue d'adoption début 2021. Nous notons depuis deux ans, une baisse de l'accueil d'enfants nés sous secret, nous nous questionnons sur un lien avec les différents confinements. De plus, sur les 3 accueils des rétractations ont eu lieu.

Dans le courant de l'année 2021, le Conseil départemental a sollicité l'EPDEF pour le pilotage en commun de la fiche action de l'État « prévenir et accompagner les conséquences d'une exposition précoce aux écrans chez les enfants de moins de six ans ».

Après échanges stratégiques et concertés, il a été décidé de repenser le projet non plus spécifiquement autour de l'action « prévention écran » mais plus globalement d'y joindre le projet « Accompagnement de jour » où serait incluse l'action.

Un partenariat avec la PMI et les représentants du service départemental des Etablissements et Services Médico - Sociaux s'engage autour de ce projet : le service d'accompagnement de jour sera élargi aux enfants suivis par une famille d'accueil de l'Aide Sociale à l'Enfance. Il sera complété d'un dispositif de prévention précoce aux écrans auprès d'enfants de 3 à 6 ans et de leurs parents et/ou famille d'accueil dans l'utilisation des écrans.

Jardin d'enfants : le jardin d'enfants a été réfléchi et mis en place à partir de la pédagogie piklérienne en septembre 2021, ceci a fait l'objet préalablement de groupes de travail avec les professionnels afin de redéfinir et d'ajuster le projet en fonction des besoins des enfants et des attentes des figures de soins en pouponnière. C'est un espace d'éveil accueillant des jeunes enfants âgés de 1 à 3 ans par petits groupes de 2 à 3 enfants en dehors de leurs unités de vie de façon repérée et sécurisante. Cet espace représente un « ailleurs ».

Expérimentation PEGASE : La Maison de la Petite Enfance participe à l'expérimentation d'un protocole de santé standardisé (PEGASE), visant à renforcer la prise en charge médicale des enfants confiés à l'Aide Sociale à

l'Enfance. Celui-ci s'appuie sur un protocole comportant des bilans de santé physique, psychique et du développement, répétés jusqu'aux 7 ans de l'enfant. Un partenariat actif est mis en place avec les services de PMI.

Les inclusions ont débuté en juillet 2021. Sur l'année, 14 enfants ont été inclus et bénéficient désormais d'un suivi de prévention de par ce programme et ce jusqu'à leurs 7 ans.

La Maison de la Petite Enfance a été retenue pour témoigner de son retour d'expérience pour la journée nationale.

PÉDAGOGIE PIKLÉRIENNE :

Le processus de démarche de formation s'est poursuivi, le cadre de référence partagé a été mis en place basé sur la pédagogie Piklérienne reprenant les fondamentaux de l'accompagnement de l'enfant vers son autonomie, de l'importance du soin et de l'importance de la référence et de la sécurité affective.

Durant cette année, le projet d'aménagement intérieur, en lien avec la réflexion pédagogique, s'est mis en place par de nombreux groupes de travail avec les équipes et formateurs afin de finaliser « un book » qui permettra de chiffrer et préparer les futurs travaux.

La réflexion sur l'aménagement extérieur a débuté, elle se poursuivra sur 2022.

La Courte Échelle de Méricourt

2021 a été marquée par le changement de direction. Toutefois, une cohésion d'équipe s'est mise en place assez rapidement et une continuité de travail s'est opérée.

Le Relais Petite Enfance

Les animations collectives sont source de rencontres, de partage d'expériences et de convivialité pour les assistantes maternelles agréées. Venir au RPE leur permet également de se sentir moins isolées dans leur profession. Elles peuvent venir chercher des réponses auprès de leurs collègues ou de l'animatrice. Participer aux animations leur permet aussi d'enrichir leur panel d'activités et de développer leur savoir-faire auprès des enfants et de pouvoir bénéficier d'ateliers qu'elles ne peuvent pas faire à la maison faute de place ou de moyens.

PERSPECTIVES 2022

LE PÔLE HAF

◆ Formation de l'ensemble des équipes éducatives du Pôle HAF sur un socle commun de compétences : évolution des postures professionnelles, l'accompagnement du jeune, approfondissement de l'accompagnement des familles.

Les premières thématiques abordées seront les neurosciences et les pédagogies qui s'en déclinent, la théorie de l'attachement, les comportements violents, les comportements sexuels.

En 2023, seront abordés les thèmes des troubles psychiatriques et de l'addiction ;

◆ Formation commune à l'ensemble des équipes éducatives sur l'accompagnement à la vie affective et sexuelle des jeunes accueillis en partenariat avec le Centre de Planification ou d'Education Familiale ;

◆ Reprise des groupes d'analyse des pratiques pour toutes les équipes du Pôle HAF ;

◆ Finalisation de la réécriture des projets de service ;

◆ Pérenniser la MEA de Noeux ;

◆ Ouverture de places d'internat supplémentaires ;

◆ Chantier du service SAOO à Saint Nicolas ;

◆ Réflexion éthique sur l'utilisation des réseaux sociaux par les jeunes et les professionnels ainsi que leur impact sur la prise en charge éducative ;

◆ Révision du référentiel HACCP et remise à niveau des agents ;

◆ Accompagner l'évolution de la fiche action OPTI'MÔMES petits ;

◆ Mise en place d'une instance de réflexion autour de l'accueil d'urgence au sein de l'EPDEF avec les partenaires de la DEF ;

◆ Expérimentation du Dispositif d'Évaluation du Lien et des Troubles de l'Attachement et de leur Accompagnement (DELTA) ;

◆ Instauration d'une réflexion avec l'Inspection Académique pour favoriser l'insertion scolaire des enfants confiés à l'ASE.

LE PÔLE SPID

L'Axe Parentalité

◆ Réaliser le CPOM de l'axe parentalité ;

◆ Déménagement de la maison des familles du Ternois ;

◆ Réflexion sur la mise en œuvre d'un PAEJ et d'un SAJ sur le territoire du Ternois ;

◆ Finalisation de la démarche d'évaluation des espaces de rencontre ;

◆ L'accompagnement des partenaires face à la fracture numérique pour les familles ;

◆ Réflexion à la création d'une Maison de la Parentalité sur le territoire du Montreuillois.

L'axe Intervention à Domicile

Le service AEMO :

◆ La réflexion patrimoniale : Le développement des mesures d'intervention à domicile et principalement de l'AEDR/AEMOR en 2021 nous amène à nous réinterroger sur les besoins en patrimoine pour les extensions futures. Le regroupement d'AEMO et d'AEMOR sur 2 implantations pourrait être une hypothèse envisagée à moyen terme, si le développement des prestations se poursuit.

Les perspectives pour le service DMAD/DARF :

◆ L'extension des mesures d'AEDR/AEMOR en 2022

Le service a obtenu l'accord pour le développement de 40 nouvelles mesures en 2022.

Le service SAJ :

◆ Projet d'extension du service sur le Ternois et le bassin minier au regard des besoins sur ces territoires et des problèmes de mobilité des jeunes accueillis.

LE PÔLE PETITE ENFANCE

◆ Poursuivre le développement de l'offre de service du Pôle Petite Enfance ;

◆ Développer les offres de service répondant aux besoins de mixité sociale, d'emploi et d'inclusion (multi accueil et service accueil pour tous) ;

◆ Assurer le suivi et le développement du programme d'expérimentation PEGASE en collaboration avec la PMI et les différents partenaires (MPE) ;

◆ Suivre la mise en place du jardin d'enfants (MPE) ;

◆ Mettre en place un groupe de travail sur l'accompagnement du lien parents/enfant (MPE) ;

◆ Engager un bilan du processus de démarche de formation avec l'institut Pikler LOCZY (MPE) ;

◆ Assurer l'ouverture et le suivi de projet du Service d'Accompagnement de Jour et de Prévention Précoce aux Écrans.

La Courte Echelle de Méricourt

◆ Recréer du lien !

La communication gestuelle associée à la parole est un réel outil favorisant la communication. Elle permet d'avoir une meilleure interaction avec les enfants, de mieux comprendre leurs besoins.

Ce nouvel outil a trouvé sa place petit à petit au sein de la structure en 2021. Faisons qu'en 2022 cet outil soit une réelle plus value dans l'accueil du jeune enfant.

Le Relais Petite Enfance

◆ L'année commence par un changement d'animatrice.

Le service s'est positionné sur la mission complémentaire « La promotion renforcée de l'accueil individuel pour promouvoir, à travers une stratégie d'actions, l'offre d'accueil et le métier d'assistant maternel ».

GLOSSAIRE :

Afin d'éclairer la lecture des éléments financiers de la structure présentée, le glossaire suivant est mis à votre disposition.

Besoin en fonds de roulement (BFR) : Ce ratio représente le montant que la structure doit financer afin de couvrir le besoin financier résultant des décalages des flux de trésorerie correspondant aux décaissements (dépenses) et aux encaissements (recettes) liés à son activité. Il est obtenu par la différence entre les actifs circulants (stocks, créances clients et autres tiers) et les dettes exigibles (fournisseurs, État, organismes sociaux, dettes court terme).

Durée apparente de la dette : Cet indicateur de solvabilité mesure la capacité de désendettement. Ce ratio indique le nombre d'années nécessaire à la structure pour rembourser l'intégralité de son encours de dette, en supposant qu'elle y consacre toutes ses ressources disponibles. Ce ratio doit être comparé à la durée moyenne de vie des emprunts. Il est généralement admis qu'un ratio de désendettement de 10 à 12 ans est acceptable, et qu'au-delà de 15 ans la situation devient dangereuse.

Épargne brute : Excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Appelée aussi « autofinancement brut », l'épargne brute est affectée à la couverture des dépenses de la section d'investissement (en priorité, le remboursement de la dette, et pour le surplus, les dépenses d'équipement).

Épargne nette : Épargne de gestion après déduction de l'annuité de dette, hors réaménagement de dette refinancé par emprunt, ou épargne brute diminuée des remboursements de la dette. L'épargne nette mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut, après financement des remboursements de dette.

Fonds de roulement : Ce ratio correspond à l'excédent de capitaux permanents (capitaux propres augmentés des dettes long terme), par rapport aux emplois durables (immobilisations essentiellement), utilisé pour financer une partie des actifs circulants. Cet indicateur représente la valeur de la ressource durable disponible.

Indépendance financière (autonomie financière / poids de la dette) : indicateur utilisé par l'analyse financière pour déterminer le niveau de dépendance vis-à-vis des financements extérieurs, notamment les emprunts bancaires. Plus ce ratio est élevé, plus la structure est dépendante des banques.

Résultat d'exploitation : Il représente les gains de l'entreprise à travers l'exploitation habituelle de ses facteurs de production (incluant la totalité des moyens humains et matériels concourant à la réalisation des activités de la structure) avant déduction des éléments financiers et exceptionnels.

Un résultat d'exploitation structurellement déficitaire présente un risque de défaillance de l'entreprise à court ou moyen terme.

Résultat de l'exercice : Il est égal à la différence constatée, sur une période déterminée, entre d'une part, les produits (ou recettes) et, d'autre part, les charges (ou dépenses) auxquelles s'ajoute l'impôt sur les sociétés. Lorsque le résultat de l'exercice est négatif : il est appelé déficit ou perte.

Trésorerie en jours d'exploitation : Cet indicateur financier mesure la capacité de couverture des charges annuelles décaissables (dépenses payées au cours de l'exercice).

Établissement Public Départemental de l'Enfance et de la Famille (EPDEF)

FICHE D'IDENTITE

- ◆ **Forme juridique** : Établissement Public
- ◆ **Siège social** : 1 rond point Baudimont - CS 40528 - 62008 Arras Cedex 8
- ◆ **Dotations** : 5 605 901 €
- ◆ **Date de clôture** : 31/12/2020
- ◆ **Siret** : 26620965900017
- ◆ **Effectif moyen** : 525 agents au 31/12/2021
- ◆ **Président du Conseil d'Administration** : Daniel KRUSZKA
- ◆ **Directeur Général** : François NOËL

Mission / Cœur de métier :

Institué par le Département du Pas-de-Calais en 1990, l'Établissement Public Départemental de l'Enfance et de la Famille (EPDEF) se compose d'un ensemble de services où se mettent en œuvre, en fonction des besoins, accompagnement des enfants et soutien auprès des familles. L'établissement appartient à la catégorie des établissements sociaux et médico-sociaux publics dont le personnel relève par principe de la fonction publique hospitalière. Initialement inscrit dans le seul champ de la protection de l'enfance, l'EPDEF s'est construit par adjonctions successives de diverses structures préexistantes. Le développement de l'établissement s'est ensuite traduit par un élargissement de son offre de service tendant à y imprimer une action préventive affirmée. Progressivement, une multitude de prestations est venue enrichir le panel d'interventions proposé par l'EPDEF dont le rayonnement géographique s'est concomitamment étendu. Quelle que soit la nature d'intervention des différents services, ceux-ci visent à favoriser l'instauration pour chaque enfant d'un environnement sécurisé et d'un climat relationnel lui permettant de vivre en bonne santé, de trouver un équilibre psychique en veillant à l'épanouissement de toutes ses possibilités. Attaché aux valeurs du service public, l'EPDEF se veut être porteur de solutions face aux besoins, y compris les plus sensibles, relevant des politiques de l'enfance et de la famille en vigueur au sein du département. Culture partenariale, dynamique adaptative et continuité de service apparaissent comme des composantes essentielles du fonctionnement institutionnel.

LIENS AVEC LE DÉPARTEMENT

Niveau de représentation du Département

Représentation au Conseil d'Administration : 6 Conseillers départementaux sur 13 membres soit 46%
Représentants du Département dans la structure : 6 Titulaires : Denise BOCQUILLET, Delphine DUWICQUET, Daniel KRUSZKA, Evelyne NACHEL, Maryse POULAIN, Jean-Pascal SCALONE

Contribution financière du Département :

◆ BP 2022 : chiffre à confirmer avec l'arrêté 2022 en cours

◆ 2021 : 24 057 462 € dont 1 100 535 € de subvention d'investissement

Garantie d'emprunts : capital restant dû au 31/12/2021 : 1 438 657 €

Conventions avec le CD62 : Convention annuelle Point Accueil Ecoute jeunes géré par l'EPDEF ; Convention pour l'expérimentation du « Programme PEGASE » (du 1/7/21 au 31/10/24); Convention pour la prévention et l'accompagnement des conséquences d'une exposition précoce aux écrans chez les moins de 6 ans (200 K€ en 2021)

Convention Pluriannuelle d'Objectifs et de Moyens 2022-2026 avec le CD62 en cours

ACTIVITÉS

CHIFFRES CLÉS

- ◆ Une quarantaine de services implantés au sein de 28 sites
- ◆ Environ 2 500 enfants suivis par les services de l'EPDEF intervenant dans le cadre de la protection de l'enfance (dont près de 878 suite à une décision de placement)
- ◆ Accompagnement de plus de 3 094 familles au sein des Maisons de la Parentalité et Maisons des Familles
- ◆ Le pôle Hébergement et Accompagnement Familial (HAF) :
 - 947 jeunes accueillis dans l'année
 - 28 Accueils d'Urgence et 254 Accueils Urgence Relais réalisés en 2021

- ◆ Le pôle Petite Enfance (PE) :
 - Accueil de 98 enfants dans les crèches gérées par l'EPDEF
 - Passage de 1 355 enfants à la ludothèque
 - Maison de la Petite Enfance : 113 enfants accueillis
- ◆ Le pôle de Soutien à la Parentalité et d'Intervention à Domicile (SPID) :
 - Prise en charge de 2 983 familles
 - 9 290 rendez-vous et séances de travail assurés
 - Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ) : 56 jeunes suivis
 - Service d'accueil de jour (SAJ) : 41 jeunes concernés
 - AEMO : 1 722 mineurs suivis sur l'année, dont 1 429 en AEMO J

PRINCIPAUX ÉVÈNEMENTS

Dans le contexte de la crise sanitaire, les missions les plus essentielles exercées par l'EPDEF ne pouvaient souffrir d'interruption. Les professionnels des pôles opérationnels et fonctionnels de l'EPDEF ont su se mobiliser pour garantir la continuité du service à rendre aux enfants et familles, et ce malgré les difficultés de remplacement des absences. L'EPDEF a poursuivi le développement de son offre de service. Dans le domaine de la petite enfance, l'EPDEF a créé un Service d'Accueil de Jour et de Prévention Précoce aux Écrans, un service « accueil pour tous » d'intermédiation et participe à l'expérimentation nationale PEGASE. Dans le champs de la protection de l'enfance, l'EPDEF a ouvert deux maisons d'enfants à Longuenesse et Nœux-les-Mines pour une capacité de 35 places supplémentaires. Les études pour la création d'un Service d'Accueil d'Observation et d'Orientation à St-Nicolas-lez-Arras pour 20 places ont débuté en 2021. Enfin, l'EPDEF a créé un dispositif pour accompagner et soutenir les Tiers Dignes de Confiance et Tiers Bénévoles Durables à Longuenesse. Dans le domaine du soutien à la parentalité, l'année a été marquée par l'externalisation des droits de visites médiatisés des enfants placés à l'ASE. Cela a permis à l'EPDEF de s'implanter sur le littoral en ouvrant des Maisons de la Parentalité à Calais, Boulogne et Etaples. Une Maison de la Parentalité a également été ouverte à Montigny-en-Gohelle. Concernant l'intervention à domicile, l'EPDEF a développé et mis en place l'AEMO renforcée pour 80 situations supplémentaires.

ENJEUX ET PERSPECTIVES

En tant qu'établissement public départemental, l'EPDEF occupe naturellement une place particulière dans le dispositif d'aide sociale à l'enfance du Pas-de-Calais. Il est le premier acteur de la mise en œuvre des politiques enfance-famille du Département. Son activité et la qualité des réponses qu'il apporte doit être en permanence en phase avec l'évolution des problématiques et les orientations retenues par la collectivité. L'EPDEF, dans son champ de compétence, a vocation à être à la fois un laboratoire d'idée et de recherche, mais aussi une vitrine d'innovation et d'excellence dans la construction et la mise en œuvre des réponses. En 2022, l'EPDEF poursuit sa dynamique de développement de son offre de service et de modernisation de son fonctionnement :

- la formation de l'ensemble des équipes éducatives du Pôle HAF sur un socle commun de compétences;
- la pérennisation de la Maison d'enfants de Nœux-les-Mines ;
- l'ouverture de places d'internat supplémentaires ;
- la mise en place d'une instance de réflexion autour de l'accueil d'urgence au sein de l'EPDEF avec les partenaires du Département;
- l'expérimentation de DELTAA (Dispositif d'Evaluation du Lien et des Troubles de l'Attachement et de leur Accompagnement);
- la réflexion avec l'Inspection Académique pour favoriser l'insertion scolaire des enfants confiés à l'ASE;
- le démarrage des travaux pour la création d'un Service d'Accueil d'Observation et d'Orientation à St-Nicolas-lez-Arras pour 20 places ;
- le déménagement de la maison des familles du Ternois;
- la mise en œuvre de l'AEMO renforcée en année pleine de 140 mesures et de 40 nouvelles mesures autorisées pour 2022;
- la réflexion patrimoniale pour les extensions futures au vu du développement des mesures d'AEMO renforcée;
- le projet d'extension du service SAJ sur le Ternois et le bassin minier ;
- la poursuite du développement de l'offre de service du Pôle Petite Enfance.

COMPTES EN EUROS

BILAN 2021		COMPTE DE RÉSULTAT 2021
Actif immobilisé : 13 950 768 €	Capitaux propres : 14 074 585 €	Produits d'exploitation : 26 436 103 €
Actif circulant (hors trésorerie) : 3 298 283 €	Total des dettes : 5 517 663 €	dont dotations et produits de tarification : 22 959 691 €
Trésorerie : 2 709 272 €	Total bilan : 19 958 324 €	dont subventions et participations : 1 643 964 €
RATIOS 2021		Charges d'exploitation : 25 202 248 €
Indépendance financière (poids de la dette) : 9 %		Résultat d'exploitation : 1 233 855 €
Durée apparente de la dette : 1,3 ans		Résultat financier : - 95 219 €
Trésorerie en jours d'exploitation : 38 jours		Résultat exceptionnel : - 631 682 €
Fonds de roulement : 3 841 066 €		Résultat de l'exercice : 506 954 €
Besoin en fonds de roulement : 1 131 794 €		Epargne brute : 1077 636 €
		Epargne nette : 923 419 €
		Total des produits : 26 485 182 €
		Financement du Département (€ et %) : 23 479 581 € soit 88,8 %

Date de mise à jour des données : 28/06/2022



62 Pas·de·Calais
Mon Département

pasdecalais.fr •    